



Maidières, le 24.04.2023

Conseil Municipal du 12 Avril 2023 à 20h30 – Procès-verbal de séance

Présents

Floriane ANDRE, Jennifer BERVARD, Gérard BOYÉ, Chantal CLEMENT, Michèle KITTLER, Stéphanie KLEIN-CITRO, Jean-Luc MARIN, Jean-Louis MONTEIRO, Stéphane QUENELLE, Kévin ROUSSEL, Patrice THOUVENOT, Laurence VARINOT, Philippe VIEILLEFOSSE, Denise VORTEMANN, Florence WSZEDYBYL.

Absents Excusés

Yusuf CELEBI ayant donné pouvoir à Kévin ROUSSEL ;
Dimitri OLIVIER ayant donné pouvoir à Stéphanie KLEIN-CITRO ;
Joëlle SCHOOR ;
Claude VOIRET ayant donné pouvoir à Gérard BOYÉ.

Ordre du jour

La séance s'est tenue en mairie, à la salle du Conseil Municipal.

Les travaux de secrétariat sont assurés par Floriane ANDRE. Le quorum est atteint au début de la séance ainsi que lors des votes.

La secrétaire de mairie en charge du budget de la commune est présente pour détailler les budgets primitifs pour l'année 2023 (Commune et eau).

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 Mars 2023

Le dernier Conseil Municipal en date s'est tenu le 21 Mars 2023 à la salle du Conseil Municipal.

L'approbation du procès-verbal est soumise au vote pour une publication officielle.

→ Résultat du vote :

- Votants : 18
- Pour : 18

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

2. Budget primitif 2023 - Commune

M. le Maire invite la secrétaire de mairie chargée des inscriptions comptables à détailler aux membres du conseil les sections investissement et fonctionnement du budget de la commune, pour 2023. La secrétaire précise qu'il s'agit de la nomenclature M57 abrégée pour les petites communes.

Le budget primitif 2023 est présenté dans les détails par la secrétaire de mairie. Ce budget est établi sans le montant de la succession attendue par la commune. En conclusion, nous retiendrons :

Budget primitif 2023 - Commune

- Section Fonctionnement : Dépenses = 1 051 914, 00 €
Recettes = 1 051 914, 00 €

- Section Investissement : Dépenses = 251 978,45 €
Recettes = 251 978,45 €

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter les sections de ce budget 2023.

→ Résultat du vote :

- Votants : 18

- Pour : 18

Budget primitif 2023 (Commune) approuvé à l'unanimité.

3. Budget primitif 2023 - Eau

Dans la même logique, la secrétaire de mairie chargée du budget primitif de l'eau détaille les sections. En conclusion, nous retiendrons :

Budget primitif 2023 - Eau

- Section Fonctionnement : Dépenses = 187 397,02 €
Recettes = 187 397,02€

- Section Investissements : Dépenses = 233 935,10 €
Recettes = 233 935,10 €

M. le Maire précise que la gestion de l'eau relèvera de la Communauté de Communes à partir de 2026.

→ Résultat du vote :

- Votants : 18
- Pour : 18

Budget primitif 2023 (Eau) approuvé à l'unanimité.

4. Subventions aux associations et écoles

Pour ce point, M. le Maire propose une liste des associations et écoles susceptibles d'avoir une subvention de la commune. Cette liste a été faite à la suite d'une demande d'informations comptables aux associations et dans le but de valoriser en priorité celles qui animent la commune de Maidières.

Nous retrouvons ainsi 2 000 € au CCAS pour ses activités à caractère social, les subventions pour les écoles à hauteur de 50 € par enfant et 6 800 € aux associations.

Les subventions pour un total de 16 200 € sont soumises à délibération.

→ Résultat du vote :

- Votants : 18
- Pour : 18

Subventions 2023 approuvées à l'unanimité.

5. Tarifs concours maisons fleuries

M. le Maire propose de réitérer le concours des maisons fleuries avec les tarifs suivants :

- 1er lot : 100 €
- 2ème lot : 75 €
- 3ème lot : 50 €

Les tarifs sont soumis au vote du conseil.

→ Résultat du vote :

- Votants : 18
- Pour : 18

Tarifs maisons fleuries approuvés à l'unanimité.

Dans un souci de sécheresse rencontrée l'année dernière et très probable pour cette année, les membres de la commission "Animations" sillonneront le village plus tôt (courant mai).

6. Tarifs concours recettes "spécial été"

Sur proposition d'un membre de la municipalité, M. le Maire informe qu'un livre de recettes "spécial été" est en cours d'édition. Pour ce faire, les Maidiérois et Maidiéroises sont invités à partager leurs recettes estivales. M. le Maire propose alors de récompenser les recettes les plus ingénieuses avec les tarifs suivants.

- 1er lot : 100 €
- 2ème lot : 75 €
- 3ème lot : 50 €

Les tarifs sont soumis au vote du conseil.

→ Résultat du vote :

- Votants : 18
- Pour : 18

Tarifs livre de recettes approuvées à l'unanimité.

7. Création poste de Directrice périscolaire

En début de séance, M. le Maire propose aux membres présents d'ajouter ce point à l'ordre du jour. Tous les conseillers acceptent cette proposition.

M. le Maire informe le conseil que le contrat de la Directrice périscolaire actuelle se termine le 23.05.2023 et que celle-ci ne souhaite pas poursuivre sur Maidières. Des recherches avec Pôle emploi ont été fructueuses et une candidate conviendrait pour le remplacement de la Directrice périscolaire. Il est alors souhaitable de créer un **poste de vingt heures hebdomadaires** du 02.05.2023 au 23.05.2023 afin que la candidate puisse réaliser son tutorat avec la Directrice actuelle. Dans un second temps et si la candidate convient, elle pourra signer un contrat de remplacement de trente-quatre heures semaines (du 25.05.2023 à la fin de l'année scolaire).

Cette création de poste soumise à délibération.

→ Résultat du vote :

○ Votants : 18

○ Pour : 18

Création de poste de Directrice périscolaire approuvée à l'unanimité.

Informations diverses

- Un marquage au sol a été effectué sur l'Avenue du Général Leclerc et les travaux de réfection de la chaussée devraient débuter début mai. À la suite de la conférence territoriale sur le sujet, les représentants du Département ainsi que la Ville de Pont-à-Mousson ont trouvé un accord.
- Une conduite d'eau à la sortie du château d'eau alimentant l'usine de Saint Gobain PAM a été coupée pour réparer une fuite. Le cimetière n'ayant plus d'accès à l'eau de source, une citerne a été mise en place pour l'entretien des tombes.
- Des Maidiérais exposeront leurs créations lors de l'évènement Maidi'Art le week-end du 22 et 23 Avril 2023.
- La brocante sera organisée par la Maison pour Tous ce dimanche 23 Avril.

Fin de séance : 22H00

Le Maire

Gérard Boyé



La secrétaire de séance

Floriane ANDRE

